

M. CASSART-SIMON donne lecture du texte suivant :

M. CASSART-SIMON geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai pu constater que le revêtement du boulevard Jules Graindor, dans sa portion square des Vétérans Coloniaux vers la Clinique Sainte-Anne et Saint-Remy, a été réparé.

Cette artère est de nouveau utilisable par les voitures après avoir été inaccessible pendant de longues semaines.

Toutefois, il reste, à hauteur du 9 square des Vétérans Coloniaux, un panneau limitant la circulation à 10 km/h, accompagné d'un autre panneau « *Route dégradée – Beschadigd Wegdek* ».

Puis-je demander à l'Echevin concerné de nous exposer les raisons pour lesquelles la vitesse est toujours limitée à 10 km/h sur cet axe ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH répond que le service a confirmé que le panneau a été enlevé aujourd'hui.